

## LA LITTÉRATURE ANTIESCLAVAGISTE EN BELGIQUE (1856-1908) ET L'IDÉE EUROPÉENNE

Par bien des aspects, le discours anti-négrier en Belgique <sup>1</sup> prolonge une tradition littéraire qui connut son plus grand développement en France et en Angleterre, avec les derniers avatars de la traite atlantique, entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup>. Mais il n'en est pas un simple succédané, car le contexte est fort différent. Les récits des explorateurs européens décrivent cette fois les misères de la traite au Centre de l'Afrique ; on se fie à leur témoignage, aussitôt multiplié par divers ouvrages "géographiques". Un seul remède : il faudra combattre *manu militari* les négriers "arabes", et le faire dans la zone même où ceux-ci s'approvisionnent, loin à l'intérieur des *terrae incognitae*. Dès lors, nonobstant la nature idéologique des débats, l'enjeu est moins le respect, dans un territoire contrôlé, d'un principe abstrait comme l'égalité, que l'intervention immédiate, dans des contrées inconnues de l'Occident, face à ce qui est présenté comme une dévastation sanguinaire et une menace de génocide complet : « c'est, à courte échéance, la dépopulation complète de l'Afrique intérieure »<sup>3</sup>, dit-on, message du même bois que le slogan diffusé il n'y a guère par certaines organisations caritatives : « L'Afrique se meurt ».

*Par ailleurs*, les missionnaires et les commerçants investissent l'Afrique à la suite des explorateurs et ils affrontent à leur tour une pénible insécurité, toujours attribuée à des groupes de "bandits" (les « Rougas-Rougas ») ou aux "lutttes tribales". Leurs "stations" doivent être protégées, en attendant que se déclare plus ouvertement la course à l'accaparement des territoires d'outre-mer, à laquelle se livrent les pays européens ; après 1885 surtout, leurs économies entrent dans le cercle vicieux du protectionnisme et leurs identités s'enferment dans celui du nationalisme. La quête éperdue des ressources et des marchés, puis des territoires, dans laquelle s'engagent les "Puissances", grosses et petites, à titre d'initiateurs ou d'auxiliaires, met fin à une brève période pendant laquelle une action de type humanitaire et d'esprit internationaliste avait été envisagée par d'aucuns. Dans une mesure variable, la préoccupation humanitaire sera certes gardée en mémoire et conduira à des réalisations pendant la période coloniale ; toutefois, ceci est une autre affaire puisqu'il y aura eu inversion idéologique : l'humanitarisme ne sera plus au service de la délivrance, par les Européens coalisés, de leurs frères noirs occupés par des étrangers (arabes), mais bien au service d'une nouvelle occupation étrangère (belge).

<sup>1</sup> Voir aussi notre essai : « Exotisme et antexotisme. Notes sur les écrivains antiesclavagistes en Belgique francophone », dans *Papier blanc, encre noire*. Bruxelles, Labor, 1992, Tome I, pp.35-53.

<sup>2</sup> Voir e.a. L.-F. HOFFMANN, *Le nègre romantique, personnage littéraire et obsession collective (1789-1848)*. Paris, Payot, 1973, 302 p., coll. Le regard de l'histoire.

<sup>3</sup> Sermon de Lavigerie (1888), cité par ALEXIS M.G. dans *La Barbarie africaine...*, Liège, Dessain, 1889, p.37.

La lutte antiesclavagiste, dont les objectifs propres sont clairs, dessine donc un horizon idéologique qui, parce qu'il est concomitant à la "pacification" des régions où s'établissent des "postes" européens, et ultérieurement au « partage de l'Afrique », exerce de fait, *volens nolens*, un rôle qui l'est beaucoup moins. Point n'est besoin de réduire les objectifs humanitaires à quelque couverture idéologique des fins expansionnistes pour apercevoir qu'il y a là une source de confusion. Des deux causes, l'une est d'essence internationale, l'autre nationale ; elles se mêlent, s'appuient éventuellement l'une sur l'autre pour des raisons pratiques ou rhétoriques, mais aussi bien entrent en conflit, comme l'illustrent certains avatars subis par la Croisade du Cardinal Lavigerie : au sein de ce mouvement en principe international, les Comités nationaux auront de plus en plus tendance à défendre *leur* zone d'influence<sup>4</sup>. A vrai dire, la campagne que lance Lavigerie en 1888 a surtout le handicap de venir un peu tard, quatre ans après le début de la Conférence de Berlin<sup>5</sup>.

S'il est toujours loisible d'envisager abstraitement les "colonisations européennes" comme un ensemble et si, en leur sein, la qualification d'"Européen" a été sociologiquement déterminante, par discrimination avec les "indigènes", les colonies sont pourtant avant tout des projets nationaux et même nationalistes. Qu'on songe à la perspective, si souvent mise en jeu, des "colonisations comparées", ou encore à des interrogations récurrentes comme « le Français a-t-il l'âme d'un colonisateur ? » : c'est sous le signe de la rivalité symbolique et économique entre nations occidentales que les colonies se sont faites, ont évolué et, aussi bien, se sont défaites au moment même où l'Europe s'unissait. Même s'il est beaucoup question de "blancheur" et d'occidentalité, de culture ou de civilisation européennes, l'Europe n'est pas, comme telle, un thème colonial. Elle est en revanche bien présente dans la rhétorique antiesclavagiste qui précède et accompagne les débuts de l'État Indépendant du Congo.

### **Le « communisme colonial » et le *Congo Free State***

En ce qui concerne l'Afrique centrale, il a existé, entre les nations européennes, une velléité d'entente plus ou moins sincère ; renonçant aux frais que supposerait l'appropriation définitive d'un territoire complètement ignoré d'elles, les "Puissances" ont d'abord laissé partir les explorateurs, les missionnaires et les fondateurs de comptoirs marchands sans trop se préoccuper de frontières qui, n'étant ni connues ni reconnues par elles, étaient supposées inexistantes.

<sup>4</sup> Autonomie renforcée par le Congrès Libre de Paris, en 1890. On suivra avec intérêt, dans la revue *Le Mouvement antiesclavagiste*, les difficultés rencontrées par l'organisation d'un Congrès international en Suisse, «pays neutre». Le même problème se présente pour les missions ; paradoxalement, les «catholiques» seront les plus liées aux divisions géographico-politiques.

<sup>5</sup> Les actes de Berlin ne consacrent pas seulement, il est vrai, la rivalité des «Puissances» ; il constituent bien un accord après l'épisode fâcheux de 1870, et l'on y proclame un inattendu «patriotisme européen», lié en partie au «volet humanitaire» des dispositions.

Témoin de cette représentation, le Belge A.-J. Wauters, grand zéléateur de la « science moderne »<sup>6</sup>, raconte dans *Le Royaume des éléphants* (e.o. 1881) le voyage d'un Français, représentant d'une société marseillaise, sur les bords du Zambèze. Les investigations sont marchandes et se justifient par la mission civilisatrice : « le commerçant est, en Afrique, n'en déplaie aux missionnaires et aux savants, le véritable pionnier de la civilisation » (cette liste ne mentionne ni le soldat ni l'administrateur, lequel deviendra ultérieurement le héros colonial par excellence). *De Bruxelles à Karéma* (1883) précise que l'exploitation des richesses dites "naturelles", supposées a priori abondantes, « possède la baguette magique qui doit éveiller cette terre primitive et la faire participer au mouvement intellectuel et matériel du monde, en développant autour d'elle le travail, le saint travail, source de tous biens : abondance, paix, joie et prospérité »<sup>7</sup>.

Avant les dispositions de Berlin, l'Afrique centrale n'est donc qu'un champ laissé libre à des investigations non-nationales de type privé et fort peu désintéressées, quoi qu'il en soit de leurs effets "civilisateurs". Après 1885, cette représentation d'un espace commun se réduira aux limites des territoires censément contrôlés par l'Association Internationale Africaine, puis par l'État indépendant du Congo. On rencontre parfois l'appellation d'*État libre du Congo* ou de *Congo Free State* : une sorte de gigantesque Andorre ou, autre image, de "pré communal" à grande échelle<sup>8</sup>. Qu'un monarque s'en proclame le Souverain, ce Roi d'une Belgique par ailleurs peu redoutable au milieu des "Puissances" et soumise par elles à l'obligation de la neutralité, cela confirmait plutôt l'image générale d'un territoire soustrait, pensait-on, à la mainmise des uns et des autres, et donc ouvert à tous.

Le Français Paul Leroy-Beaulieu sera parmi ceux qui demanderont la fin de ce qu'il appelle le « communisme colonial »<sup>9</sup> ; les raisons avancées, d'ordre économique et logistique, sont du reste compréhensibles au vu des problèmes budgétaires rencontrés, même si elles ne sont probablement pas les seules : la République n'a pas perdu tout espoir d'y planter son drapeau.

<sup>6</sup> A.-J. WAUTERS, *Voyages en Afrique : De Bruxelles à Karéma. Le Royaume des éléphants*. Bruxelles, Lebègue, 1883, p.56.

<sup>7</sup> *Voyages en Afrique*, op.cit., respectivement pp.99, 82-83, 86 ; voir aussi pp.79, 84. Dans les liminaires de cet ouvrage, les motivations nationalistes belges pointent toutefois déjà le bout du nez ; voir l'Avant-Propos et les pp.86-87.

<sup>8</sup> Ce *Congo Free State* fut envisagé aussi comme un second Libéria. Le *Mouvement antiesclavagiste* signale par exemple, sous l'intitulé : « Du concours des États nègres et des nègres affranchis à l'Œuvre antiesclavagiste », l'installation, comme *colons* à Banane, d'anciens esclaves revenus d'abord d'Amérique, ensuite du Libéria (1<sup>er</sup> an., 1889, p.281) ; voir aussi *Le Mouvement géographique*, 6<sup>e</sup> an., n°4, 24 fév.1889, p.16 et n°7, 31 mars 1889, p.24. A noter qu'il existe à ce moment à Anvers une Société commerciale belgo-libérienne ; voir aussi C<sup>e</sup>l WAUVERMANS, *Le Libéria. Histoire de la fondation d'un état nègre libre*. Bruxelles, ING, 1885.

<sup>9</sup> Dans *De la colonisation chez les peuples modernes*. 4<sup>e</sup> éd. : Paris, Guillaumin, 1891, p.326 ; *Le Mouvement géographique* appuie cette position (8<sup>e</sup> an., n°7, 5 avril 1891, p.33).

### D'une mauvaise conscience européenne

C'est sur le fond de cette évolution politique que le Mouvement antiesclavagiste élabore et modifie sa propre représentation de l'Afrique centrale. Il ne s'agit pas, dans son chef, de menées commerciales ni même scientifiques, et pas encore de menées territoriales, mais bien d'une *Œuvre*. D'une "bonne" œuvre, il s'entend : celle de la « Rédemption africaine » ; sans être limitée aux milieux catholiques, elle occupe le même créneau "humanitaire" que l'entreprise missionnaire avec laquelle elle finira d'ailleurs par se confondre, comme nous le verrons.

Le mot "Rédemption" renvoie d'abord à la perspective du rachat des esclaves, ce qui ramène l'Occident à l'époque des Croisades et des « pirates maures », mais ce qui suppose aussi que l'Africain est envisagé comme un membre de la même famille, momentanément éloigné. Au-delà de ces rachats d'individus, il s'agit d'éliminer définitivement la traite et les fameuses razzias. Comme toute "bonne œuvre", celle-ci est financée par des collectes et autres soirées de bienfaisance : ses fonds ne sont pas énormes. Poètes, musiciens et artistes sont de service : l'*Œuvre* paraît donc, ainsi qu'une œuvre d'Art, grandiose, sublime, élevée. L'*œuvre*, au sens d'*opération*, désigne aussi un travail de transformation qui repose sur une conception optimiste de l'Histoire, celle d'un progrès vers la « civilisation de l'universel ». Il n'y a qu'une seule *Œuvre*, d'ailleurs, comme il n'y a qu'une famille humaine, qu'un progrès, qu'une lumière. Enfin, œuvrer, c'est *ouvrir* : ouvrir le Cœur des Ténèbres à la lumière et au mouvement de l'Histoire, mais aussi ouvrir les consciences qui se disent civilisées au devoir de secourir leurs frères en humanité. Victor Arnould<sup>10</sup>, rédacteur à *La Nation*, inscrit ce double mouvement d'ouverture dans l'incipit de son *Œuvre africaine* (je souligne) :

L'Afrique est aujourd'hui ouverte par tous les côtés, et percée jusqu'au centre, *de l'effort commun de tous nos peuples européens*. On n'imagine presque plus qu'il ait pu en être autrement, et que cette étendue démesurée de terre, ce quart de globe, ait pu reposer *aux portes de l'Europe*, formidable et clos au milieu des autres continents, et depuis des siècles, étranger au mouvement humain. Et cependant, il y a quelques années à peine, la gigantesque masse de l'Afrique n'apparaissait encore à l'imagination troublée que comme une accumulation de ténèbres. On s'en rappelle bien les bords frangés d'essais de civilisation, et tout le long de ses côtes, si interminables qu'il y a trois siècles seulement on en avait fait le tour, *nos nations attachées à ses flancs, comme des coquillages aux flancs d'un navire*. Mais comment tout le vaste intérieur africain *nous* était-il resté fermé, insondé depuis les origines et enfoui sous une opacité de nuit sans bornes devant laquelle *notre siècle* même avait reculé ? Comment une pareille immensité est-elle demeurée impénétrable en un temps qui n'a respecté aucun mystère ; et l'œil de la science qui a plongé dans tous les abîmes de vie et de mort, sans hésiter devant aucun, se récusant ici et ne tentant même pas d'aller au fond de ce gouffre ? C'était le seul inconnu peut-être que *notre époque* n'eût pas fouillé ; et

<sup>10</sup> Cf. ARON (Paul), « Arnould, Buis, Picard : le discours ambigu des "esthètes progressistes" », dans *Actes de la 1ère Journée d'études consacrée aux littératures "européennes" à propos ou issues de l'Afrique centrale*. (Bayreuth, 21 juillet 1993). Documents de travail réunis par J. Riesz et P. Halen. Université de Bayreuth, 1994, 97 p. pp.6-16.

l'on a déjà quelque mal aujourd'hui à comprendre comment *une fraction aussi énorme de notre humanité, presque toute l'humanité noire*, ait pu rester de nous volontairement ignorée, plus qu'ignorée, rejetée et exclue de *notre pensée* même, et jusque hier !<sup>11</sup>

Remarquons que l'Europe est supposée constituer une collectivité, celle que forment « nos peuples européens » ; mais, nonobstant l'unité du mouvement abstrait dont elles sont censées procéder (*notre humanité, notre époque*), les nations européennes demeurent plurielles, tandis que l'Afrique centrale est un ensemble singulier.

Cette représentation de l'Europe n'est pas seulement positive : puisque l'esclavage est inacceptable, comment les "nations civilisées" ont-elles pu le tolérer jusqu'à présent ? C'est que l'Occident (et plus particulièrement certaines "puissances" commerciales) y trouvait son compte, suggère l'auteur : hypocritement, l'Europe aurait donc sciemment attendu d'explorer l'Afrique pour ne pas devoir remédier à une injustice que partout ailleurs elle feignait seulement de vouloir combattre : « La vue de la race noire mise en coupe réglée depuis toujours, comme une moisson mûre, ne troublait plus l'œil même du philosophe ou du religieux [...] » (p.6). Émile Banning, dans un poème de jeunesse intitulé « La traite » (1856), écrivait déjà :

*Quoi donc ! tu dors, Europe, à l'heure où sur les flots  
Glissent des ravisseurs les funèbres cachots.*

Vingt ans plus tard, dans son compte rendu de la Conférence de Bruxelles (1876), il reprendra ce motif d'une Afrique «demeurée ensevelie dans sa solitude, étendue, comme un gigantesque ilote, aux pieds de l'Europe indifférente» qui, à son égoïsme, ajoute le « voile épais » de l'ignorance et des préjugés<sup>12</sup> ; tout ceci procède d'une générosité romantique et démocrate : Banning réagit devant ce qu'il croit savoir de la traite négrière comme il avait réagi devant le génocide arménien : en dénonçant avec un certain courage l'indifférence occidentale<sup>13</sup>. On en retrouve un écho sous la plume d'Armand Proumen :

*Elle [l'Afrique] ignore l'Europe et l'Europe l'oublie !  
Au milieu des déserts, l'Afrique ensevelie*

<sup>11</sup> V. ARNOULD. *L'Œuvre africaine*. Bruxelles, Imprimerie de La Nation, 1891, pp.5-6. La phraséologie du publiciste est nettement inspirée de celle de Léopold II : «Ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait point encore pénétré, percer les ténèbres qui enveloppent des populations entières, c'est, j'ose le dire, une croisade digne de ce siècle de progrès», etc. (discours d'ouverture de la Conférence de Bruxelles). Je ne peux m'attarder ici à la sexualisation que révèle, de métaphore en métaphore, semblable effort de rhétorique.

<sup>12</sup> *L'Afrique et la conférence géographique de Bruxelles*, par Émile Banning, membre de la Conférence. Avec une carte (novembre 1876) ; édition augmentée : Bruxelles, Libr. européenne C. Mucquaerd, 1877, pp.10-11. Le poème «La Traite» est cité e.a. par M. WALRAET, *Émile Banning*. Bruxelles, Office de Publicité, 1945, p.39.

<sup>13</sup> Cf. Gén. BRIALMONT, «Notice sur Émile Banning», dans *Annuaire de l'Académie de Belgique*, 66e an., 1900, e.a. p.140.

*Semble un ilote immense en un vaste tombeau*<sup>14</sup>.

Édouard Descamps, professeur de Droit international à l'Université Catholique de Louvain, formule contre « les nations » des griefs plus précis :

Nous nous sommes laissés prévenir en partie par l'Islam auprès de populations incapables par elles-mêmes d'émerger de la barbarie ; et c'est déjà une faute, un oubli du devoir dévolu aux aînés de la race humaine, une méconnaissance de la grande vocation des peuples chrétiens. Mais vous le savez, constater ce fait n'est pas dresser le bilan exact de notre conduite envers les Noirs. [...] Il y a au front de la civilisation chrétienne, ornée de tant de parures magnifiques, deux larges taches de sang que l'on voudrait vainement effacer et qui nous rendent, pour des siècles, comptables à la race nègre.

L'une est cette infâme traite coloniale, mise aujourd'hui au ban des peuples civilisés, mais dont presque toutes les nations européennes, à des degrés divers, se sont souillées [...]. L'autre c'est la fourniture à merci, faite dans des proportions inouïes, par des visées uniquement mercantiles, des armes et de la poudre destinées à terroriser, à ensanglanter, à dévaster le continent noir<sup>15</sup>.

Si les négriers arabes restent les principaux coupables, la responsabilité de l'Europe est donc également soulignée ; elle *n'est pas assez intervenue* à l'intérieur d'un continent où les seuls irresponsables sont les Africains : elle a laissé faire, tout en dégageant les profits qu'elle pouvait en tirer. Par exemple, en vendant des armes aux Méchants : une telle représentation, où s'aperçoivent en même temps le « sanglot » et le « fardeau de l'homme blanc », fait inévitablement songer à certains propos d'aujourd'hui. La faute de l'Europe est morale mais également sociale et politique : en y remédiant, l'*Œuvre africaine* doit permettre de « déplacer l'axe d'un monde », écrit V. Arnoud, de forcer « l'univers musulman et asiatique [à] se suffire, et [...] à transformer ses propres institutions sociales », jusqu'à ce que, lui aussi, il « se relève et fini[sse] par s'affranchir » de la pratique de l'esclavage. Le dessein de ces idéalistes est mondial et leur imagination ne craint pas d'assigner à l'Histoire des fins grandioses :

Entourer le réservoir de la traite, l'intérieur de l'Afrique, d'une ceinture protectrice ; le défendre par tous les côtés à la fois contre les nuées de chasseurs d'hommes qui s'acharnent sur lui depuis des siècles ; fermer sur tous les points cette large plaie saignante toujours ouverte et toujours envenimée ; rendre la race noire à elle-même, lui permettre enfin, lui assurer ce qu'elle n'a jamais connu, son propre développement et sa vie à elle dans le milieu qui lui appartient ; faire de cette rédemption intégrale la grande œuvre de notre temps, à ajouter, pour les clore et les couronner, aux rédemptions qui ont affranchi les couches successives de l'humanité entière ; quel rêve et quelle nécessité ! Quel changement fondamental à tenter dans la constitution même de notre globe, et quel ébranlement des mondes connus placés tout à coup dans un nouvel équilibre ! (pp.8-9).

<sup>14</sup> A. PROUMEN. *La croisade africaine. Poésies*. Liège, Impr. Demarteau, 1891, p.190.

<sup>15</sup> *Discours sur l'Afrique nouvelle...*, Louvain, Peeters, 1890, p.5. Signalons que le «différend anglo-congolais» est déjà vif à cette époque, encore que les accusations, à ce moment, s'exercent surtout en sens inverse : l'Angleterre fournit en armes les sultans de l'Est congolais.

La perspective humanitaire et même démocratique est assez claire dans cette ancienne version du « dialogue Nord-Sud » : il s'agit bien de « rendre la race noire à elle-même », de l'« affranchir », de lui « assurer sa vie à elle dans le milieu qui lui appartient », sans craindre d'« ébranler les mondes connus ». Telle est la fin ultime, du moins, car, dès la page suivante, l'essayiste en vient à de plus réalistes considérations et laisse entrevoir, à moyen terme, après la victoire contre les négriers, une occupation provisoire du terrain : « Si le centre africain, débarrassé des Arabes, ne devait pas être sauvé de ses mœurs invétérées, effrayantes et farouches, rien ne serait fait » ; il faut donc aussi lui apporter « les conditions normales d'une existence régulière » (p.10).

C'est ici que l'idée de l'Europe rebondit, car un scrupule avertit l'auteur, progressiste, de ce danger : que les Européens ne viennent pas en Afrique nantis de la « supériorité morale » qu'il veut leur supposer ; le tableau qu'il brosse d'un tel avenir n'est pas moins coloré que les précédents :

Si l'Europe éclairée, cessant de décrire son courant circulaire autour de l'Afrique, ne devait aujourd'hui l'envahir, de l'accord unanime de tous nos peuples, que pour en faire un champ d'exploitation matérielle dont ses malheureuses populations, éternellement maudites, ne seraient encore que les instruments serviles et les victimes, ce ne serait pas un continent nouveau qu'on aurait conquis à une civilisation plus haute, mais l'ancien qui redescendrait d'un pas vers la barbarie d'où il sort à peine. Et notre siècle, au lieu de se surmonter d'un suprême couronnement de lumière, projetant ses rayons divergents vers tous les horizons de l'avenir, n'aurait fait que creuser devant ses propres pieds le trou béant où croulerait sa gloire. [...] L'univers aurait été agrandi, mais l'âme humaine serait rapetisée. L'Europe à son apogée ne se serait trouvée unie que pour commettre de complicité commune la plus monstrueuse iniquité de l'histoire, car jamais tant de millions d'êtres humains et de si immenses contrées n'eussent été voués, d'un concert prémédité et voulu, à l'exaction et à la ruine (pp.10-12).

Bien conscient du mouvement contradictoire qui lui fait prôner la nécessité, voire l'obligation morale, d'une part, de ne pas laisser à elle-même une Afrique libérée des négriers et, d'autre part, de la rendre à elle-même sans la livrer à « l'esprit de mercantilisme et de lucre », Victor Arnould parle d'une « effrayante complication ». Il entend la résoudre par la prudence, mais surtout par la constitution d'un État, comme tel, et d'un État à fondation essentiellement belge, qu'il soutient de ses vœux.

#### **Une « sorte de Belgique africaine » : une « Europe nouvelle »**

L'ouvrage de V. Arnould marque une transition entre le discours antiesclavagiste internationaliste et celui de l'appropriation nationale. Cette transition s'effectue par le moyen d'une synecdoque : la Belgique, c'est l'Europe en condensé, du moins pour ce qui concerne les qualités attribuées au « Vieux continent ». Car la Belgique au

moins a prouvé qu'elle était pacifique, comme le souligne le poète P.C.Thérèse en 1877 :

*Quand des frissons de sang ont ébranlé l'Europe,  
Mieux vaut ce Roi qui cherche un pacifique nom,  
Et veut pour la Belgique, ambition plus belle,  
La gloire d'accomplir un dessein généreux :  
Civiliser l'Afrique au bien longtemps rebelle,  
Conquérir au bonheur des peuples malheureux !*

La Belgique où « Nation, Reine et Roi joignent leur charité » doit donc conduire

*L'invasion du bien conquérant l'équateur  
Dans l'Afrique, soustraite à la traite cupide,*

et y « poser le grand drapeau du civilisateur »<sup>16</sup>. La Belgique aurait ainsi mission de montrer, enfin, la voie à suivre ; pourtant, toute la rhétorique nationale dont use le poète ne fait pas totalement oublier la perspective internationale de l'entreprise ; le pays n'est que le fer de lance d'un combat général :

*Ce sont les fils de Belgique  
Qui les premiers l'auront dit,  
Avant qu'un écho magique,  
En tous sens, n'y répondît :  
[...] "Ressuscite Afrique morte  
"C'est la fin de ton deuil amer. [...]" (p.29).*

Le pays se targue de ne pas être une de ces "Puissances" qui viennent de se faire une guerre absurde ; il forme une sorte d'anti-nation, garantie par une Constitution qui a servi de modèle aux démocraties libérales du XIX<sup>e</sup> s., par la neutralité qui est sa condition d'existence et sans doute, dirait-on aujourd'hui, par l'hétérogénéité de ses composantes ; sa nationalité se définit donc par l'absence des travers nationalistes. Aussi bien, l'Œuvre africaine consistera à

[...] transporter en Afrique une Europe nouvelle, dans tous ses éléments d'activité féconde, de liberté, de richesse, de progrès, en répudiant autant que possible tous les moyens de force, de coercition et de guerre : une Europe laborieuse et pacifique, ne devant rien qu'à son travail et à elle-même, et telle en particulier qu'en offre le spectacle et le modèle, la patrie même du roi Léopold, la Belgique <sup>17</sup>.

A peine s'agira-t-il d'une colonisation :

Et c'est la supériorité, très nécessaire ici surtout, qu'aura cette œuvre belge sur la plupart des colonisations antérieures, de donner pour base immédiate à l'ordre nouveau, la loi, alors

<sup>16</sup> P.C. THÉRÈSE, *op.cit.*, p.31. Voir aussi : «Terre de liberté, fleurissante et prospère./ La BELGIQUE au travail consacrait son ardeur/ Et du progrès suivant la féconde lumière/ Par maint peuple voyait envier son bonheur» (A. PROUMEN, *op.cit.*, p.213).

<sup>17</sup> V. ARNOULD, *op.cit.*, p.19 ; voir aussi p.44.



que la plupart des colonisations, entreprises par des sociétés commerciales en maîtresses presque absolues, n'avaient pour but et pour stimulant unique que l'intérêt. L'intérêt mercantile doit avoir sa part, et large, car comment appeler l'effort européen sans appât de gain ? Mais il ne s'agit pas ici seulement de s'enrichir, il s'agit de civiliser et de bâtir un édifice durable, centre et principal soutènement de l'affranchissement total de l'Afrique.

C'est dans ces vues et sur ce plan que s'édifie l'État du Congo, voulant faire sentir le plus promptement possible aux siens, comme aux indigènes, le frein et la protection de lois justes et d'un ordre continu et définitif (pp.27-28).

Cette « Europe nouvelle » à créer en Afrique, V. Arnould songe bien à en faire le lieu d'un *peuplement* ouvert à tous et notamment aux Occidentaux. Mais une colonie ? le mot apparaît à peine sous sa plume. En fait, l'essayiste s'efforce d'envisager un dépassement du stade colonial dont l'Inde britannique est pour lui le modèle. Même motif chez Descamps, à l'époque : il est hors de question de répéter « les errements coloniaux d'autrefois. La vieille politique coloniale a fait son temps »<sup>18</sup>. Même souci encore chez Thérèse, dénigrant l'attitude des planteurs esclavagistes, américains ou antillais :

*Ce n'est plus la beauté, capricieuse et molle,  
Indolente, et qui pose un coquet brodequin  
Sur l'esclave muet soumis à la créole,  
Et qui sous un ciel chaud, dans un palanquin blanc  
Pour se faire porter, prend pour bête de somme  
Le Noir, dont la courroie a déchiré le flanc :  
Femme cruelle, ayant pour son jouet un homme (p.36),*

mais une « femme du Nord », qui « quête pour ses frères de larges parts », et, « vers l'abîme où gémit un peuple malheureux », jette « des sauveurs au courage stoïque » (p.37). Un autre poème, recommandant aux Belges de ne pas amener d'alcool en Afrique, soit de bâtir là-bas une société meilleure encore que la Belgique elle-même, conclut : « N'ayez pour vos nobles élans / Qu'un excitant : la grande Idée » (p.5).

Un tel discours est bien entendu de nature utopique ; sans ignorer les travers humains, il juge possible qu'une action politique, celle d'un État fort, les jugule par la force de la loi et la puissance de l'assimilation<sup>19</sup>. Arnould observe ainsi que « les mœurs séculaires du cannibalisme et de la barbarie originelle sont peut-être plus faciles à détruire que la dépravation, dont le commerce privé et non surveillé a

<sup>18</sup> *Discours sur l'Avenir de la civilisation en Afrique*. Louvain, Peeters - Bruxelles, Goemaere, 1891, p.5.

<sup>19</sup> De cet État fort, on trouve une autre explicitation sous la plume d'A. CHAPAUX, au moment où il a énuméré les différents décrets visant assurer la « protection des indigènes » ; on y mesurera, par contraste avec ce qu'on sait des affaires caoutchoutières, par exemple, les illusions dont on se berce ou dont on veut se bercer : « On voit que, par ces mesures intelligentes et hautement humanitaires, l'État, en prenant sous sa tutelle les noirs qui ne sont, en somme, que de grands enfants, a sauvegardé dans ses possessions la liberté individuelle et prévenu toute atteinte à cette liberté, en mettant les travailleurs noirs sur le même pied d'égalité que les blancs. Il a compris qu'en donnant ainsi la confiance aux noirs, il arriverait peu à peu à la colonisation de ses immenses et fertiles propriétés » (*Le Congo historique, diplomatique,...* Bruxelles, Charles Rosez, 1894, p.677 ; colonisation a ici le sens de « mise en valeur »).

inondé la côte »<sup>20</sup> ; mais c'est pour promettre des jours meilleurs dans le Haut-Congo, dans cette « mer intérieure qui, des eaux qui se sont retirées, a gardé la fécondité et une puissance de production presque sans rivale ». Là, « les peuples [...] sont les plus pacifiques du continent africain, sans doute parce que leurs régions sont les plus fertiles, comme nous sommes nous-même le peuple le plus pacifique de l'Europe [...] » (p.44). Le Congo sera donc « un État libre et neutre, garanti par l'Europe, une sorte de Belgique africaine »<sup>21</sup>.

### « Images du Noir »

Les hasards de la géographie avaient bien fait les choses : de la même manière que la Belgique se voyait au centre de l'Europe, il était possible de situer le Congo au centre de l'Afrique ; les deux territoires disposaient d'un accès à la mer problématique : un fleuve dont la propriété des abords, à l'embouchure, était contestée ou menacée par d'autres pays ; le Congo, comme l'Escaut, allait sans aucun doute « drainer les richesses » de tout un continent. La Belgique comme le Congo étaient des territoires composites, et tous deux devaient leur existence à la bienveillance condescendante des Nations, auxquelles il s'agissait dès lors d'en remontrer symboliquement par la prospérité.

Quant au Congolais, son image est d'abord essentiellement positive, même chez ceux qui sont déjà partisans d'une nationalisation de l'entreprise. Le « frère noir », adopté par Moeder Vlaanderen, doit la sympathie qu'il inspire aux réminiscences de l'idylle romantique. Ainsi, pour Banning, le nègre est un grand enfant,

naïf, insouciant, paresseux, d'une gaieté folle, épris de fête, de musique et de danse. La bienveillance lui est naturelle, mais les rapports avec les marchands d'esclaves le rendent méfiant, parfois cruel <sup>22</sup>.

Ce n'est pas la société, comme telle, qui est négative, mais une situation historique passagère : si le Bon Sauvage est resté, c'est pour recevoir l'enseignement du Bon Savoir. De la sorte, pour le Banning de 1877, il est clair que « les stations n'auront pas d'appareil militaire [...] elles agiront en toute circonstance par la douceur, par la persuasion, par l'ascendant naturel que crée la supériorité de l'homme civilisé »<sup>23</sup> :

Chaque progrès de la science sera ici un progrès de la justice ; chaque barrière qui tombe annoncera que des chaînes se brisent, et nulle part la lumière ne sera à un tel degré la mère de la liberté, - la liberté dans son acception la plus humble mais aussi la plus sainte, celle qui

<sup>20</sup> *L'Œuvre africaine*, op.cit., pp.22-23 ; voir aussi É. DESCAMPS, *Discours sur l'avenir de la civilisation en Afrique*, op.cit., p.12).

<sup>21</sup> *Le Mouvement géographique*, 1e an., 1884, n°8, p.1 ; voir aussi : un État libre, ou alors des États Libres du Congo (*Id.*, 1e an., n°18, 23 nov.1884, pp.73-74).

<sup>22</sup> *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles*, op.cit., p.68-69 ; voir aussi les pp.60, 66-67. Autre exemple dans THÉRÈSE, *op.cit.*, p.43.

<sup>23</sup> Ce qui permet au publiciste de laisser entendre qu'il n'y faudra pas un personnel ni une dépense considérables et qu'il y a lieu de compter en ce sens avec l'action des missions, qui ne coûteront pas cher non plus (*L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles*, op.cit., p.91-93).

se traduit par le droit élémentaire des peuples à l'existence, à la possession d'eux-mêmes, de leur travail et de leurs enfants <sup>24</sup>.

C'est, radicale, la part utopique qui sera encore perceptible dans la première partie de l'exposé de Victor Arnould, quatorze ans plus tard, même si, dans la suite de ce dernier ouvrage, elle est déjà bien ébranlée par de moins idéalistes considérations.

C'est bien à propos de l'image du Noir que les partisans de l'Œuvre affrontent leurs adversaires idéologiques, rétifs quant à eux à toute perspective d'aventure chez les sauvages. Banning : « Une terre vierge et féconde, des peuples nombreux et pour la plupart *mieux doués qu'on ne pense* communément sortiront d'un isolement sécularisé »<sup>25</sup> ; Delmer : « Il y a des preuves irrécusables [...] qui prouvent que l'on ne peut douter ni du cœur ni surtout de l'intelligence du nègre lorsque, laissé à lui-même, exempt des hontes de la servitude, il peut penser et agir librement »<sup>26</sup> ; Wauters : « On a souvent médité de la race noire [...] »<sup>27</sup> ; Descamps : « Il est des hommes, je le sais, qui tranchent toutes les questions africaines par deux mots : terre inhabitable, population imperfectible. Ne soyez pas de ceux-là ! »<sup>28</sup>.

Pour être juste envers eux, il faut, à côté du nègre créature de la sensation et jouet du moment présent, placer le nègre héroïque en ses attachements et ses courages. Il faut noter des éclairs de jugement, de bon sens sublime, d'éloquence même, jaillissant du sein de cette nature déprimée et attestant des facultés supérieures promptes à l'essor, comme l'étincelle atteste le brasier couvant sous la cendre. [...] Il est impossible de ne pas voir en eux des êtres faits comme nous pour le progrès, des êtres en qui étincelle, obscurcie mais toujours vivante, la flamme d'intelligence qui brille au front des races privilégiées <sup>29</sup>.

Cette valorisation prend parfois des accents extrêmes, et fort éloignés des clichés colonialistes. « Grande Afrique, salut ! », s'exclame le poète Thérèse, dont l'hommage à l'« heureuse et fertile contrée » souligne la présence d'« hommes forts et grands allant au travail en foule » (pp.14-15).

*Je puis bien croire aussi que ces frères tyrans  
[...] Disparaîtront un jour et que de leurs royaumes,  
Un peuple fraternel et grand s'élèvera, [...]  
Les nègres suspendront entre eux leurs tristes luttés  
Et chasseront au loin l'étranger qui leur nuit* (pp.68-69).

<sup>24</sup> *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles*, op.cit., p.111.

<sup>25</sup> *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles*, op.cit., p.12, nous soulignons.

<sup>26</sup> Dans *Le Mouvement antiesclavagiste*, 1<sup>e</sup> an., 1889, p.281.

<sup>27</sup> *Voyages en Afrique*, op.cit., p.59.

<sup>28</sup> *Discours sur l'avenir de la civilisation en Afrique*, op.cit., p.16.

<sup>29</sup> *Discours sur l'Afrique nouvelle...*, op.cit., p.6.

### Les aubes répétées de l'Afrique

Préciser le moment où ces rêves prennent fin est difficile. Néanmoins, il est possible d'indiquer quelques-uns des épisodes où la désillusion devint inévitable. Ainsi, le désaccord d'Émile Banning avec la politique de Léopold II. En rédigeant pour le Ministre Beernaert le mémoire intitulé *La liberté commerciale dans le bassin du Congo d'après l'Acte de Berlin*, Banning travaille déjà dans le sens d'une reprise du Congo par la Belgique ; ce n'est pas, chez lui, la conséquence d'un quelconque impérialisme nationaliste, mais une mesure réaliste pour éviter ce qu'il appelle l'« avortement lamentable » de l'Œuvre ; en technicien du droit, il accuse la dérive de l'État Indépendant par rapport aux résolutions de l'Acte de 1885 :

Cette déviation, manifeste dès le printemps de 1890, ne cessa plus de se prononcer au point d'obscurcir totalement l'idée primitive. On vit naître alors, s'affirmer avec une ténacité réfractaire à tout conseil, à toute remontrance, une politique néfaste, étroite, tracassière, inspirée d'une pensée à la fois conquérante et mercantile : étendre de plus en plus les frontières de l'État et confisquer dans ce but toutes les ressources connues d'un immense territoire <sup>30</sup>.

Le destin des deux principaux périodiques concernés éclaire lui aussi l'évolution : si *Le Mouvement géographique* a pris, en 1892, le sous-titre plus explicite d'« organe des intérêts belges au Congo », *Le Mouvement antiesclavagiste*, quant à lui, fusionne en 1899 avec le *Bulletin des Missions catholiques au Congo* et le concept antiesclavagiste disparaît complètement du titre en 1902 <sup>31</sup> : la « délivrance du Noir » est laissée aux soins de la charité catholique <sup>32</sup>. A bon compte, on se décharge notamment sur les Missions du secteur de l'enseignement <sup>33</sup>.

Scarcez de Loqueneuille, l'un des éditorialistes les plus en vue du *Mouvement antiesclavagiste*, se résout à écrire au tournant du siècle :

Ainsi [...] l'intérêt matériel est le seul guide des prétendus peuples civilisateurs, et dès lors, il ne faut pas s'étonner du peu d'empressement mis à la répression de l'esclavage en

<sup>30</sup> *Mémoires politiques et diplomatiques*. Paris-Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1927, p.378.

<sup>31</sup> Le titre de la revue devient en 1902 : *Le Mouvement des missions catholiques au Congo*. Cette évolution ne doit pas masquer une certaine continuité : la publication, qui se poursuit jusqu'en 1914, devient l'organe de la « Ligue pour la protection et l'évangélisation des Noirs ». On s'y élèvera par exemple contre la politique royale au moment de la Commission d'enquête (17e an., n°12, 25 déc. 1905, pp.333-338).

<sup>32</sup> Par la plume de Descamps, le premier numéro du *Mouvement antiesclavagiste* insistait au contraire sur la nature non-confessionnelle de l'entreprise (1e an., n°1, déc. 1888), et les premières années du périodique accordent une grande place aux activités antiesclavagistes dans les autres pays européens ; on y voit même Louis Delmer s'opposer à la *Revue des Missions contemporaines*, laquelle entendait proscrire, du mouvement antiesclavagiste, les protestants (1e an, 1889, p.296).

<sup>33</sup> Alors que la Belgique vient d'être agitée par la « guerre scolaire », les « calottins » obtiennent sans coup férir des élèves par dizaines de milliers, des élèves noirs, il est vrai, dont l'instruction ne deviendra vraiment le souci des « défenseurs de l'école publique » qu'après 1945.

Afrique. Les expéditions antiesclavagistes ne pourront jamais compter sur un appui sérieux de la part des gouvernements à colonies <sup>34</sup>.

Dans le lot, l'E.I.C. ne fait pas exception. « L'ère des réparations justes et des relèvements féconds »<sup>35</sup> semble donc remise à plus tard. La construction d'une « Belgique africaine » qui aurait implanté en Afrique une quintessence des valeurs européennes, sans aucun des travers occidentaux, s'avère une utopie. Il faudra donc continuer à « dénoncer les abus ». Continuer à être, en un certain sens, anticolonialiste, y compris dans sa propre colonie, où l'on ne cessera pourtant de se vouloir plus humain que dans la colonie voisine. Vers 1900, tandis que *Le Mouvement géographique* se consacre essentiellement à la défense de l'œuvre royale contre les accusations décrétées injustes ou fantaisistes des journaux belges et étrangers, *Le Mouvement antiesclavagiste*, replié sur sa fraction catholique, poursuit ses appels à une surveillance accrue des *Blancs* en Afrique <sup>36</sup>.

En somme, il n'est pas surprenant que le discours anticolonialiste, et plus tard tiers-mondiste, ait emprunté à la rhétorique des antiesclavagistes pré-coloniaux certaines images. Songeons à Fernand Demany, député communiste réputé hostile au colonialisme, lorsqu'il présente les planteurs du Kivu comme des « négriers », et qu'il se met lui-même dans le rôle de l'intellectuel dénonciateur venant libérer les Bons Noirs. Ou relisons ce passage dû à Guy de Bosschère <sup>37</sup>, lorsqu'il explique pourquoi le dessein d'écrire un livre sur la décolonisation l'a amené à en consacrer d'abord un autre à la colonisation :

Comment expliquer la fraîcheur, la timidité, l'émerveillement de l'aube, sans raconter l'étouffante moiteur de la nuit, ses pièges mortels et son souvenir indélébile ? Or, le Tiers-Monde se *dé*-livre de la colonisation, comme le jour de la nuit.

Il se délivre des négriers seconds : de « l'Europe qu'on voit partout la torche allumée de la guerre au poing ! ». Et voilà de quoi expliquer aussi les premières déceptions après les indépendances : « Les peuples [...] sortent à grand peine, souvent mal réveillés ou sous le coup du cauchemar qu'ils viennent de subir, de la longue nuit coloniale »<sup>38</sup>. On reconnaît la scène-clef de la razzia nocturne opérée par les sultans, jusque dans la torche allumée, ainsi que les métaphores chères aux poètes de l'E.I.C. : l'Afrique sortant d'un long sommeil, la jeune nation solaire révélée par le publiciste européen, le motif ambigu de la « blessure indélébile » qui, tout en excusant certains défauts de manière paternelle, avait jadis préparé la « colonisation par droit de bienfait ». Réminiscence involontaire d'un discours

<sup>34</sup> Dans *Le Mouvement antiesclavagiste*, 1889-1890, p.204.

<sup>35</sup> *Discours sur l'Afrique nouvelle...*, op.cit., p.7.

<sup>36</sup> Voir e.a. les articles d'A. Scarcez de Loqueneuille, et par exemple : 12e an., 1900, pp.101-103, 104-108.

<sup>37</sup> (Note de l'éditeur : voir la remarque 18 de l'article de Georges Thinès à propos de la double orthographe du nom de cet écrivain.)

<sup>38</sup> G. DE BOSSCHÈRE, *Les deux versants de l'Histoire. Tome I: Autopsie de la colonisation*. Paris, Albin Michel, 1967, pp.9-10.

appris dans les manuels scolaires ou, plus profondément, identité inconsciente des points de vue et des valeurs ? L'un n'empêche pas l'autre, de toute manière.

Cette littérature antiesclavagiste peut paraître bien démodée, et nul ne songe à prendre la défense de ces écrivains oubliés. Les relire n'est pourtant pas inutile. De la fin du XIX<sup>e</sup> à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'Europe a certes pris une configuration politique bien différente ; mais le sentiment d'une identité commune, s'auto-définissant à la fois par certaines valeurs humanistes peu ou prou liées au christianisme et aux Lumières, et par une prospérité matérielle n'a guère varié. La relation particulière qui s'élabore au XIX<sup>e</sup> siècle entre « nos peuples européens » et l'Afrique noire est encore marquée par une sorte d'affectivité mêlée d'un sentiment d'obligation morale où il n'est pas si simple de distinguer « sanglot » et « fardeau de l'homme blanc ». Chaque époque entend certes lutter contre des « négriers » différents : les esclavagistes, les (néo-)colonialistes, les impérialistes, les comploteurs communistes, etc. ; ils sont réputés « d'origine étrangère » ou, les « oligarchies corrompues » valant bien les « roitelets » et les « potentats nègres » du XIX<sup>e</sup> siècle, ils sont censés être « à la solde d'intérêts étrangers ». Étrangers à qui, peut-on se demander, sinon, le plus souvent, à la fois à l'ancien colonisant et à l'ancien colonisé, entre lesquels demeurent des « relations privilégiées ».

Quant à l'Europe ou à l'Occident, on dirait qu'ils ont un peu froid dans l'habit mal cousu, et revêtu en hâte au moment de la décolonisation, du « droit à la différence ». Le « droit d'ingérence », d'ores et déjà mis en pratique ou invoqué, qu'il s'agisse de la Guerre du Golfe ou de Médecins sans Frontières, ressemblera certainement, s'il est admis, à ce qui fut le discours pré-colonial des antiesclavagistes et, *par ailleurs*, des colonisateurs. Gageons qu'il ne sera pas plus facile aujourd'hui qu'hier de démêler ce qui relève de la défense du plus faible contre son « négrier » et ce qui renforce, aux dépens des deux, l'hégémonie du plus fort.

Pierre Halen  
Universität Bayreuth

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Préambule</i> .....	3
<b>I. La Belgique</b>	
<b>A) Auteurs d'hier à aujourd'hui</b>	
La quête métaphysique de Jean de Boschère ( <i>Georges Thinès</i> ).....	9
Cinq livres pour célébrer le 75 <sup>e</sup> anniversaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique ( <i>Jean Tordeur</i> ).....	19
Lettres belges : trop d'espaces pour une histoire ( <i>Jean-Marie Klinkenberg</i> ).....	25
La littérature belge de langue française vue à travers le processus littéraire en Ukraine ( <i>Yarema Kravets</i> ).....	33
L'incipit du texte thiryen ( <i>Jean-Yves Malherbe</i> ).....	43
Traducteur sur la piste de Simenon (II) ( <i>Ulla Jokinen</i> ).....	55
La vision de l'artiste dans <i>La Couleur des Abeilles</i> d'André-Marcel Adamek ( <i>Heinz Klüppelholz</i> ).....	63
Panorama de la nouvelle littérature belge : du bouillonnement des écrivains au frémissement éditorial ( <i>Alain Trémiseau</i> ).....	69
Paix fouronnaise ( <i>Vincent Lambert</i> ).....	75

**B) L'héritage africain**

La littérature antiesclavagiste en Belgique (1856-1908) et l'idée européenne  
(*Pierre Halen*).....81

Abbé Kaoze et Mgr. Roelens : variations autour d'un discours missionnaire  
au Congo belge  
(*Nyunda ya Rubango*).....95

*L'homme qui demanda du feu* d'Ivan Reisdorff, ou cristallisation des tragédies  
coloniale et rwandaise  
(*Nyunda ya Rubango*).....109

**2) Afrique-Caraïbe**

*Texaco* de Patrick Chamoiseau, de la créolité à la postmodernité antillaise  
(*Ambroise Kom*).....129

La dialectique de l'ouvert et du fermé chez Sony Labou Tansi  
(*Drocella Mwisha Rwanika*).....137

A nos collaborateurs.....151

Table des matières.....152